

Lainville le 17 novembre 18

PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 13 octobre 2018

ENVA DE MAISONS-ALFORT

Présents : Mmes BEJOTTES Valérie – JEGOU Eliane – LECOUSTRE Laurie – PIQUEREL Virginie

Mrs BREDIN Richard – CALLEJON Claude – DEBSKI Serge – TACHAIN Didier

Absents excusés : Mmes ALESSANDRA Geneviève – AVENARD-PROUST Stéphanie –
MACHADO Sandrine

Mr BALLY Pascal

Le Président ouvre la séance à 11 heures. Mme Alessandra, absente, a donné compétence à Valérie Bějottes pour exercer le rôle de secrétaire durant cette réunion de comité. Mr Calléjon en profite pour demander aux membres présents leur accord pour nommer Valérie Bějottes, secrétaire adjointe. Cette proposition est retenue à l'unanimité. Cette dernière fait donc lecture du PV de la dernière réunion en date du 10 mars 2018.

RAPPORT FINANCIER

Eliane Jegou, trésorière, donne le récapitulatif, à ce jour, des soldes des 3 comptes du DCF.

Elle précise les coûts des deux grandes manifestations de l'année 2018, à savoir :

- Le Grand Prix de Travail : 581 euros
- La Nationale d'élevage : 1186,18 euros

Le comité se félicite de ces coûts à la baisse par rapport aux années précédentes, ce qui va permettre de les reconduire en 2019.

RAPPORT ADMINISTRATIF

En l'absence de Pascal Bailly, c'est Eliane Jégou qui nous donne les informations suivantes :

Pour 2018, on dénombre, à ce jour, 237 membres. Il est à noter que les cotisations couples ont bien fonctionné et rapporté des membres supplémentaires. Il est donc décidé de les reconduire pour 2019.

FICHER TECHNIQUE

Valérie Bějottes, qui saisit sur le site de la SCC, les résultats des examens de santé (dysplasie et tares oculaires) fait les remarques suivantes :

- Elle a constaté que, depuis quelque temps, il existe quelques cas de dysplasie (B et C), ce qui était rarissime autrefois. Il faudra donc être vigilant à cet égard dans l'avenir.
- Elle demande à ce que soit rappelée, sur le site du DCF et dans la Revue notamment, la procédure d'enregistrement à la SCC des chiens d'origine étrangère. Si cette procédure n'est pas respectée, elle ne peut pas enregistrer les résultats de santé, le site de la SCC mentionnant chien non existant dans la base de données.
- Sur certaines feuilles de résultats des tares oculaires, les numéros d'ordre des vétérinaires ne sont pas mentionnés. Dans ce cas également, elle doit vérifier auprès de l'AFOV si ce vétérinaire est habilité ou non à pratiquer ces examens. Dans le cas contraire, les résultats ne seront pas saisis.

Il est répondu à ces observations que Mme Virginie Piquereau communiquera sur ces différents points. Cette dernière nous informe qu'à 14 h, en accord avec Mr Calléjon, est prévue une rencontre avec Mme Françoise Bruyez de l'Association Horizon Dobermann, pour échanger sur la santé du Dobermann et notamment sur la cardiomyopathie.

NATIONALE D'ELEVAGE 2019

Après étude attentive du calendrier des différentes expositions, la date retenue est le week-end de la Pentecôte, par tradition et pour permettre aux exposants de bénéficier du lundi férié, à savoir les 8 et 9 juin 2019. Si le site d'Épône est disponible, c'est ce lieu qui sera retenu.

GRAND PRIX DE TRAVAIL 2019

Comme dit précédemment, le Grand Prix est reconduit. Il se déroulera les 30 et 31 mars 2019 à Domérat. Il est discuté de la possibilité d'organiser une BH et noté qu'il faudra rediscuter de l'organisation des TC pour 2020.

SUPPRESSION DE LA CHARTE DES ELEVEURS

Cette possibilité avait déjà été évoquée lors de la dernière réunion. Cette charte semble aujourd'hui obsolète et il est difficile pour le DCF de vérifier que l'adhésion des éleveurs signataires de cette charte, soit un gage de qualité. Aussi, il est décidé que cette charte sera supprimée à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle sera remplacée par un annuaire des éleveurs, membres du DCF.

CONTENTIEUX Mme Bérengère Ségard Jobé

Après lecture du PV de la décision de la SCC du 11 septembre 2018, concernant notre contentieux avec Mme Ségard Jobé, le comité a décidé de la démettre de ses fonctions de déléguée régionale du DCF pour la région Bourgogne Rhône-Alpes, de la mission qu'elle occupait au sein de « SOS Dobermann ». Il a été également décidé de la suspendre définitivement de sa formation de testeur. Un courrier avec AR lui sera envoyé pour lui notifier cette décision.

NOMINATION DE JUGES FORMATEURS

Ont été nommés juges formateurs : Mme Anne-Marie Class et Mr Salvatore Gianone

CANDIDATURES DE JUGES

Après examen de la demande de Violaine Pressiat, celle-ci a été validée sous réserve de la soumettre à un questionnaire de connaissances sur la race.

CANDIDATURES DE DELEGUES

Après examen de la demande de Mr Vivini Hervé, celle-ci a été validée. Les règles de fonctionnement de gestion d'une délégation lui seront rappelées.

Ainsi, Mr Vivini représentera la région Aquitaine/Pyrénées et Mme Eliane Jégou, celle de Provence/Languedoc Roussillon.

PAGE FACEBOOK DES CHIENS DE PLUS DE 10 ans

Avait été évoquée lors de la précédente réunion la possibilité de mettre en avant les chiens de plus de 10 ans. Cette possibilité n'est pas retenue car elle risque d'engendrer des polémiques et cette longévité n'est pas une garantie suffisante sur la santé de ces chiens en tant que reproducteurs notamment. L'idée intéressante au départ, risque donc d'être détournée et le DCF déclaré responsable.

DATE LIMITE ET TARIF DES RE

L'idée d'augmenter les tarifs des engagements aux régionales en fonction de la date plus ou moins tardive de l'engagement n'a pas été retenue pour l'instant.

VIDEO CONCERNANT LE DOBERMANN

Par rapport à notre politique de communication, la réalisation d'une vidéo pour promouvoir la race et son nouveau look a été précisée. Elle se fera, sur proposition de Mme Valérie Béjottes en partenariat avec des apprentis du Lycée Le Buat à Maule qui préparent un bac Gestion Elevage Canin. Elle devrait être prête pour notre Nationale. Elle sera si possible diffusée sur les réseaux sociaux et sur You Tube.

COURRIERS

Il n'a pas été fait de réponse au courrier de Mr Calléjon demandant à Mr Varlet de nous donner la position de la SCC à propos du problème des confirmations par certains juges des chiens à oreilles coupées.

DIVERS

La Revue coûtant toujours trop cher quel que soit l'imprimeur choisi et la récolte des informations étant toujours aussi difficile, il est décidé qu'il n'y aura plus qu'une revue par an et que pour compenser, une News Letter sera rédigée.

Mr Calléjon nous donne ensuite les dates prévues des 9 Spéciales de race 2019.

La date de la prochaine réunion et de l'AG est fixée au 23 février 2019.

A 14 h, nous recevons, comme prévu, Mme Françoise Bruyez d'Horizon Dobermann et discutons, pendant une heure environ, des moyens de détecter et de lutter contre les problèmes de cardiomyopathie dans notre race, sous forme d'échanges constructifs.

FIN DE LA REUNION à 15 H 10

CLAUDE CALLEJON

Président

VALERIE BEJOTTES

Secrétaire